

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Département du VAR**

**Arrondissement de BRIGNOLES**

**DEL . 53 / 2020**

*Nombre de Membres*

*L'An deux mil vingt le Lundi 30 Novembre ,*

*En exercice : 27*

*De Présents : 26*

*De votants : 27*

*ses*

*Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.*

*. Etaient présents :*

*M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Maryvène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO MéliSSia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne*

*Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean-.*

*. Etaient absents excusés- néant.*

**Délibération portant demande de subvention de la commune auprès du Département pour l'installation d'un VMC et l'isolation thermique de l'école élémentaire Jean GIONO sur 2021.**

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. BENEDETTO Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées*

Monsieur le Maire expose les étapes du projet ainsi que le plan de financement :  
Phase 1- Réalisation d'une ventilation double flux au sein de l'école GIONO

Coût HT de l'opération : 41 666,67 €  
Subvention Région ( 36 % ) : 15 000 €  
Subvention Département (44%) : 18 333,33 €  
Autofinancement commune( 20 % ) : 8 333,34 €

Phase 1- Réalisation isolation thermique GIONO

Coût HT de l'opération : 33 333,33 €  
Subvention Région ( 36 % ): 12 000 €  
Subvention Département ( 44% ) : 14 666,66  
Autofinancement commune ( 20 % ) : 6 666,67 €

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du département pour un montant de 32 999,99 €.

Le Conseil municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Département pour 2021 d'un montant de 32 999.99 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**BRUN Fernand**  
**Maire de PIGNANS**



4 2 2  
0 5